

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## Comité Syndical du 27 septembre 2022

Date de convocation : 20 septembre 2022

| COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHÂTEAUX MÉTROPOLE |            |                    |          |
|-----------------------------------------------|------------|--------------------|----------|
| ARDENTES                                      | Titulaire  | Gilles CARANTON    | excusé   |
|                                               | Suppléant  | Jacky PINCHAULT    | présent  |
| ARTHON                                        | Titulaire  | Pascale BAVOUZET   | excusée  |
|                                               | Suppléante | Nathalie JAMET     | excusée  |
| CHÂTEAUX                                      | Titulaire  | Gil AVÉROUS        | excusé   |
|                                               | Suppléant  | Stéphane ZECCHI    | excusé   |
| CHÂTEAUX                                      | Titulaire  | Tony IMBERT        | excusé   |
|                                               | Suppléant  | Denis MÉRIGOT      | excusé   |
| CHÂTEAUX                                      | Titulaire  | Michel GEORJON     | présent  |
|                                               | Suppléant  | Roland VRILLON     |          |
| CHÂTEAUX                                      | Titulaire  | Chantal MONJOINT   | présente |
|                                               | Suppléante | Catherine RUET     |          |
| CHÂTEAUX                                      | Titulaire  | Catherine DUPONT   | excusée  |
|                                               | Suppléant  | Dominique TOURRÈS  |          |
| COINGS                                        | Titulaire  | Martine LACOTTE    | absente  |
|                                               | Suppléante | Cécile ARTACHO     | absente  |
| DÉOLS                                         | Titulaire  | Luc DELLA-VALLE    | présent  |
|                                               | Suppléant  | Fabien BISTON      |          |
| DIORS                                         | Titulaire  | Christian BARON    | excusé   |
|                                               | Suppléant  | Philippe DEVAULT   |          |
| ÉTRECHET                                      | Titulaire  | Jean PINIER        | présent  |
|                                               | Suppléante | Évelyne PETIOT     |          |
| JEU-LES-BOIS                                  | Titulaire  | Jacques BREUILLAUD | présent  |
|                                               | Suppléante | Annabelle LELONG   |          |
| LE POINÇONNET                                 | Titulaire  | Jean-Michel FORT   | présent  |
|                                               | Suppléante | Mathilde FOUCHET   |          |
| LUANT                                         | Titulaire  | Bernard AUJEAN     | présent  |
|                                               | Suppléant  | Stéphane PETIT     |          |
| MÂRON                                         | Titulaire  | Éric FRESNEAU      | présent  |
|                                               | Suppléante | Agnès PERROT       |          |
| MONTIERCHAUME                                 | Titulaire  | Christine RENAUDET | présente |
|                                               | Suppléante | Patrick DAVID      |          |
| SAINT-MAUR                                    | Titulaire  | Ludovic RÉAU       | excusé   |
|                                               | Suppléant  | Éric BERGOUGNAN    | excusé   |
| SASSIERGES-SAINT-GERMAIN                      | Titulaire  | Marc BLANCHET      | absent   |
|                                               | Suppléant  | Renaud CARBONNE    | absent   |

| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE L'INDRE BRENNÉ |            |                           |          |
|----------------------------------------------|------------|---------------------------|----------|
| ARGY                                         | Titulaire  | Bernadette VILLEMONT      | excusée  |
|                                              | Suppléant  | Patrick BOURBON           | présent  |
| BUZANÇAIS                                    | Titulaire  | Nicolas THOMAS            | présent  |
|                                              | Suppléant  | Régis BLANCHET            |          |
| CHÉZELLES                                    | Titulaire  | Philippe YVON             | présent  |
|                                              | Suppléant  | Olivier PONROY            |          |
| LA CHAPELLE ORTHEMALE                        | Titulaire  | Bernard HUARD DE VERNEUIL | présent  |
|                                              | Suppléant  | Christophe MORIN          |          |
| MÉOBEQC                                      | Titulaire  | Dany BADET                | présent  |
|                                              | Suppléante | Chantale VILLIÈRE         |          |
| NEUILLAY-LES-BOIS                            | Titulaire  | Patrice BOIRON            | excusé   |
|                                              | Suppléante | Françoise GUILLAUME       | présente |
| NIHERNE                                      | Titulaire  | Bruno MARDELLE            | présent  |
|                                              | Suppléante | Séverine GAGNERON         |          |
| SAINT-GENOU                                  | Titulaire  | Patrice PERRAT            | présent  |
|                                              | Suppléante | Martine BOPPER            |          |
| SAINT-LACTENCIN                              | Titulaire  | Sylvie OBOUH-FÉGUÉ        | excusée  |
|                                              | Suppléante | Séverine CHAUVIN          | excusée  |
| SOUGÉ                                        | Titulaire  | Claude NIVET              | présent  |
|                                              | Suppléant  | Dominique PERROT          |          |
| VENDOEUVRES                                  | Titulaire  | Christophe VANDAELE       | présent  |
|                                              | Suppléante | Ghislaine LEHR            |          |
| VILLEDIEU-SUR-INDRE                          | Titulaire  | Xavier ELBAZ              | présent  |
|                                              | Suppléante | Claudine LARDEAU          |          |

| CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX |                       |          |
|----------------------------|-----------------------|----------|
| ARDENTES                   | Nolwenn FORTUIT       | présente |
| BUZANÇAIS                  | Frédérique MÉRIAUDEAU | excusée  |
| BUZANÇAIS                  | Régis BLANCHET        | présent  |
| CHÂTEAUROUX 2              | Jean-Yves HUGON       | absent   |
| LEVROUX                    | Nadine BELLUROT       | excusée  |
| LEVROUX                    | Philippe MÉTIVIER     | absent   |
| SAINT-GAULTIER             | Lydie LACOU           | présente |

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| Membres en exercice               | 37 |
| Membres présents                  | 24 |
| Pouvoirs                          | 4  |
| Membres ayant pris part aux votes | 28 |

Le secrétaire de séance,  
Vice-Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

|                                                      |    |
|------------------------------------------------------|----|
| Membres en exercice                                  | 37 |
| Membres présents                                     | 24 |
| Pascale BAVOUZET donne pouvoir à Luc DELLA-VALLE     | 1  |
| Gil AVÉROUS donne pouvoir à Michel GEORJON           | 1  |
| Christian BARON donne pouvoir à Jean PINIER          | 1  |
| Frédérique MERIAUDEAU donne pouvoir à Régis BLANCHET | 1  |
| Membres ayant pris part aux votes                    | 28 |

| INVITÉS (ÉES)            |                                                  |          |
|--------------------------|--------------------------------------------------|----------|
| Caroline GAULTIER-PERRAT | Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne     | absente  |
| Alexis CHOUTET           | Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole | absent   |
| Philippe GUILLOT         | Conseil de développement castelroussin           | présent  |
| Corine JOUHANNEAU        | Conseil régional Centre-Val de Loire             | excusée  |
| Mathilde FOUCHET         | Conseil régional Centre-Val de Loire             | présente |
| Dominique BOUÉ           | Conseil régional Centre-Val de Loire             | absent   |
| Christophe AUFRÈRE       | Pays Castelroussin Val de l'Indre                | présent  |
| Valérie DEVINEAU         | Pays Castelroussin Val de l'Indre                | présente |
| Élodie JOLIVEAU          | Pays Castelroussin Val de l'Indre                | présente |
| Thibault MOURIER         | Pays Castelroussin Val de l'Indre                | présent  |
| Françoise MEICHE         | Pays Castelroussin Val de l'Indre                | excusée  |

L'ordre du jour était le suivant :

1. désignation du secrétaire de séance
2. approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 13 juin 2022
3. élection du nouveau membre du Bureau Syndical pour la commune de Montierchaume
4. présentation et validation du dossier de candidature LEADER pour la programmation 2023-2027
5. présentation du bilan du SCoT Castelroussin Val de l'Indre
6. point sur les projets de PAEC (Projets Agro-Environnementaux et Climatiques) pour 2023 prévus sur le territoire du Pays Castelroussin Val de l'Indre
7. présentation du nouveau site internet du Pays Castelroussin Val de l'Indre
8. questions diverses

## DÉLIBÉRATION

### Comité Syndical du 27 septembre 2022

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt et deux, le 27 septembre 2022 à 18 heures à Montierchaume, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt septembre deux mil vingt et deux. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 28 membres votants, des 37 membres en exercice :

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Régis BLANCHET, Patrick BOURBON (suppléant de Bernadette VILLEMONT), Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Nolwenn FORTUIT, Éric FRESNEAU, Michel GEORJON, Françoise GUILLAUME (suppléante de Patrice BOIRON), Bernard HUARD de VERNEUIL, Lydie LACOU, Bruno MARDELLE, Chantal MONJOINT, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT (suppléant de Gilles CARANTON), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE, Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS donne pouvoir à Michel GEORJON, Christian BARON donne pouvoir à Jean PINIER, Pascale BAVOUZET donne pouvoir à Luc DELLA-VALLE, Frédérique MÉRIAUDEAU donne pouvoir à Régis BLANCHET, Nadine BELLUROT, Catherine DUPONT, Tony IMBERT (suppléant Denis MÉRIGOT), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ (suppléante Séverine CHAUVIN), Ludovic RÉAU (suppléant Eric BERGOUGNAN).

Absents : Marc BLANCHET, Jean-Yves HUGON, Martine LACOTTE, Philippe MÉTIVIER.

#### Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 13 juin 2022

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE et ADOPTE le procès-verbal du Comité Syndical du 13 juin 2022.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Vice-Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

## DÉLIBÉRATION

### Comité Syndical du 27 septembre 2022

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt et deux, le 27 septembre 2022 à 18 heures à Montierchaume, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt septembre deux mil vingt et deux. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 28 membres votants, des 37 membres en exercice :

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Régis BLANCHET, Patrick BOURBON (suppléant de Bernadette VILLEMONT), Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Nolwenn FORTUIT, Éric FRESNEAU, Michel GEORJON, Françoise GUILLAUME (suppléante de Patrice BOIRON), Bernard HUARD de VERNEUIL, Lydie LACOU, Bruno MARDELLE, Chantal MONJOINT, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT (suppléant de Gilles CARANTON), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE, Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS donne pouvoir à Michel GEORJON, Christian BARON donne pouvoir à Jean PINIER, Pascale BAVOUZET donne pouvoir à Luc DELLA-VALLE, Frédérique MÉRIAUDEAU donne pouvoir à Régis BLANCHET, Nadine BELLUROT, Catherine DUPONT, Tony IMBERT (suppléant Denis MÉRIGOT), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ (suppléante Séverine CHAUVIN), Ludovic RÉAU (suppléant Eric BERGOUGNAN).

Absents : Marc BLANCHET, Jean-Yves HUGON, Martine LACOTTE, Philippe MÉTIVIER.

#### Élection du nouveau membre du Bureau Syndical pour la commune de Montierchaume

Suite à la démission de Monsieur Jean-Pierre LEMIERE au sein du Conseil Municipal de Montierchaume en juin 2022, la commune a procédé à la désignation de Madame Christine RENAUDET comme titulaire et Monsieur Patrick DAVID comme suppléant afin de représenter la commune au sein du Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Monsieur Jean-Pierre LEMIERE était également membre du Bureau Syndical du Pays pour la commune de Montierchaume, il convient de procéder à une nouvelle désignation.

Madame Christine RENAUDET a été la seule candidate à se présenter.

En l'absence d'autres candidatures, le Président a invité les membres à procéder à l'élection à main levée :

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| - Nombre de votants            | 28 |
| - Nombre de suffrages nuls     | 00 |
| - Nombre de bulletins blancs   | 00 |
| - Nombre de suffrages exprimés | 28 |

Madame Christine RENAUDET a obtenu 28 (vingt-huit) suffrages exprimés.

Ayant obtenu la majorité absolue des voix, Madame Christine RENAUDET

- A ETE ELU membre du Bureau du Syndicat Mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre. Elle a été installée dans ses fonctions.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Vice-Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

## DÉLIBÉRATION

### Comité Syndical du 27 septembre 2022

Le Comité Syndical s'est réuni en l'an deux mil vingt et deux, le 27 septembre 2022 à 18 heures à Montierchaume, sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE, après avoir été légalement convoqué le vingt septembre deux mil vingt et deux. Était présente la majorité des membres en exercice.

Présents : 28 membres votants, des 37 membres en exercice :

Bernard AUJEAN, Dany BADET, Régis BLANCHET, Patrick BOURBON (suppléant de Bernadette VILLEMONT), Jacques BREUILLAUD, Luc DELLA-VALLE, Xavier ELBAZ, Jean-Michel FORT, Nolwenn FORTUIT, Éric FRESNEAU, Michel GEORJON, Françoise GUILLAUME (suppléante de Patrice BOIRON), Bernard HUARD de VERNEUIL, Lydie LACOU, Bruno MARDELLE, Chantal MONJOINT, Claude NIVET, Patrice PERRAT, Jacky PINCHAULT (suppléant de Gilles CARANTON), Jean PINIER, Christine RENAUDET, Nicolas THOMAS, Christophe VANDAELE, Philippe YVON.

Excusés : Gil AVÉROUS donne pouvoir à Michel GEORJON, Christian BARON donne pouvoir à Jean PINIER, Pascale BAVOUZET donne pouvoir à Luc DELLA-VALLE, Frédérique MÉRIAUDEAU donne pouvoir à Régis BLANCHET, Nadine BELLUROT, Catherine DUPONT, Tony IMBERT (suppléant Denis MÉRIGOT), Sylvie OBOUH-FÉGUÉ (suppléante Séverine CHAUVIN), Ludovic RÉAU (suppléant Eric BERGOUGNAN).

Absents : Marc BLANCHET, Jean-Yves HUGON, Martine LACOTTE, Philippe MÉTIVIER.

### **Présentation et validation du dossier de candidature LEADER pour la programmation 2023-2027**

Monsieur le Président rappelle que pour la prochaine période de programmation du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) 2023-2027, la Région Centre-Val de Loire, future autorité de gestion régionale, a prévu de mettre en œuvre une intervention LEADER dotée de 22 Millions pour 5 ans. L'objectif de la démarche LEADER est de favoriser un développement local équilibré qui réponde aux enjeux locaux actuels et à venir.

Monsieur le Président précise qu'après plusieurs mois de travail et de mobilisation des acteurs et des élus locaux, une candidature a été construite pour la prochaine programmation en concertation entre le Pays Castelroussin Val de l'Indre et le Pays de Valençay en Berry. Cette dernière répond aux axes suivants :

- Développer des services à la population et contribuer à un territoire inclusif rural
- Renforcer une politique économique locale basée sur les spécificités du territoire
- Préparer le territoire aux enjeux climatiques de demain

Monsieur le Président a présenté le dossier de candidature, les fiches actions et la maquette financière souhaitée.

Monsieur le Président a rappelé les valeurs partagées par le programme LEADER pour les territoires des Pays Valençay en Berry et Castelroussin Val de l'Indre : l'anticipation et la mutualisation, l'innovation dans l'expérimentation d'approches nouvelles, la capitalisation et l'approfondissement de la coopération interpays et interterritoire.

Afin d'élaborer le dossier de candidature, les deux Pays ont souhaité s'inscrire dans un processus de mobilisation des acteurs locaux et ainsi permettre à un grand nombre d'acteurs de contribuer à l'élaboration de cette candidature.

Ce processus s'est opéré entre le mois de mai et le mois de septembre 2022.

Les étapes de ce travail collaboratif ont permis de concevoir une stratégie de territoire pouvant valoriser les spécificités de chacun des Pays, les dynamiques et projets potentiels des acteurs et les besoins du territoire :

- Fin-mai à Mi-juin : élaboration du diagnostic des Pays Castelroussin Val de l'Indre et Valençay en Berry (dont plusieurs « AFOM = Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces » sur les thématiques traitées dans le dossier de candidature) ;
- Du 8 au 27 juin 2022 : ouverture d'une enquête en ligne à destination des bénéficiaires 2014-2022 de la programmation LEADER du Pays Castelroussin Val de l'Indre et de l'ensemble des partenaires, collectivités,... à l'échelle des deux Pays ;
- Le 30 juin 2022 : séminaire de mobilisation et de concertation à la salle des fêtes de Levroux.

Par ailleurs un comité de pilotage (Copil) « restreint » réunissant 20 membres (représentant les acteurs privés et publics) a été mis en place afin de valider les étapes tout au long de la démarche ainsi que l'orientation de la stratégie des Pays Castelroussin Val de l'Indre et Valençay en Berry :

- Le 18 mai 2022 : Copil n°1, lancement officiel des travaux de candidature LEADER ;
- Le 8 juillet 2022 : Copil n°2, présentation et validation des pistes d'action dans le cadre de la stratégie du GAL ;
- Le 14 septembre 2022 : Copil n°3, adoption du projet de candidature LEADER 2023-2027.

Le dossier de candidature a également fait l'objet d'une présentation lors d'une réunion du Conseil de Développement Castelroussin Val de l'Indre organisée le 22 septembre 2022 qui a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

À l'issue de ce processus, le dossier de candidature porté par les deux Pays Castelroussin Val de l'Indre et de Valençay en Berry doit être adressé à la Région Centre Val de Loire au plus tard le 30 septembre 2022.

Ce dossier est composé des grandes parties suivantes :

- Partie 1 : présentation du territoire et de la stratégie (diagnostic, retour d'expérience du programme 2014-2022 du Pays Castelroussin Val de l'Indre et stratégie du futur Groupe d'action locale -GAL-)
- Partie 2 : processus d'élaboration du dossier de candidature et organisation de la gouvernance
- Partie 3 : plan de développement (fiches actions et maquette financière)
- Partie 4 : le pilotage du projet.

Le plan d'actions est resserré autour de 5 fiches actions. La maquette financière est bâtie autour d'un budget de 2,5 M€ au total, ce qui traduit une demande de 2 M€ issus du FEADER.

Après avoir entendu les explications du Président,

Le Comité Syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VALIDE le dossier de candidature LEADER 2023-2027 du GAL Pays Castelroussin Val de l'Indre et Valençay en Berry,
- APPROUVE la désignation du Pays Castelroussin Val de l'Indre en tant que structure porteuse,
- SOULIGNE l'intérêt et l'impact pour le territoire du programme LEADER ainsi défini,
- SOULIGNE l'intérêt pour le territoire du GAL d'une animation territoriale soutenue et partagée,



- AUTORISE le président à signer tous documents afférents à ce projet et au programme LEADER et à déposer le dossier de candidature à la Région Centre Val de Loire au plus tard le 30 septembre 2022 .

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Vice-Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Nicolas THOMAS

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE